



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Octobre 2007

<p>Date de la convocation 26 septembre 2007</p>	<p>Heure de la séance 18 heures</p>	<p>Lieu de la séance Salle des Fêtes à CANET</p>
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Jean Luc GABORIT, Mme Berthe BARRE, Ceyras MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, MM. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, Mme Colette TOUILLER, Mme Michèle BONNAL, M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons M. François LIEB, Nébien MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon MM. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, Péret M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Gérald VALENTINI, Valmascle M. Bernard KHON, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Jean Claude LACROIX à M. Jean Luc GABORIT M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. Jean Louis LACROIX à M. François LIEB M. Robert ARNOU à M. Abel AUBERT M. Jean Jacques LEBREAU à M. Claude GIL M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO</p>

Objet : Budget annexe « Centre aquatique intercommunal » – Décision modificative n°1

Monsieur BILHAC informe les membres du Conseil Communautaire qu'il convient de provisionner certains comptes du BP 2007 du budget annexe du centre aquatique intercommunal et d'affecter les résultats du Compte Administratif 2006 approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 06 Juin 2007.

Il précise que la commission des finances réunie le 26 Septembre 2007 a émis un avis favorable à cette proposition.

En conséquence Monsieur BILHAC propose au conseil communautaire la décision modificative suivante :

Compte d'exploitation	comptes	montant
Dépense d'exploitation		
Déficit d'exploitation 2006 reporté	002/002/01	809,48 €
Honoraires	6226/011/413	8 000,00 €
Intérêts emprunt	66111/66/413	2 000,00 €
Total dépense de fonctionnement		10 809,48 €
Recette de fonctionnement		
Subvention Budget Général	7475/74/413	10 809,48 €
Total recette de fonctionnement		10 809,48 €
Section d'Investissement		
Dépense d'investissement		
Immos en cours-construction	2313/23/413	740 000,00 €
Total dépense d'Investissement		740 000,00 €
Recette d'investissement		
Solde d'exécution 2006 reporté	001/001/01	740 000,00 €
Total recette d'investissement		740 000,00 €

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. BILHAC, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2007 du budget annexe du centre aquatique intercommunal de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.